



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAONE

Direction Départementale des Territoires
24, Boulevard des Alliés
B.P. 389 – 70014 VESOUL Cedex
téléphone :03 63 37 92 00
télécopie :03 63 37 92 02
courriel : DDT@haute-saone.gouv.fr

Fiche n° 1/2

à retourner à la DDT

DECLARATION D'EXISTENCE D'UN BARRAGE (antérieur au 1er octobre 2006)

IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél : Fax :
Courriel :@.....

Le demandeur doit être le propriétaire du barrage. Joindre un des documents suivants :

- extrait de matrice cadastrale acte notarié de propriété
 autre (préciser :)

Êtes-vous propriétaire d'autres barrages ou digues : oui non

Si oui, un formulaire de déclaration d'existence doit être complété pour chacun de vos ouvrages hydrauliques.

LOCALISATION DE L'OUVRAGE HYDRAULIQUE

Commune(s) : Lieu(x)-dit(s) :
Section(s) cadastrale(s) et n° de parcelle(s) :
Faisant office de : Route Départementales n°, de Chemin Rural n°, autres.....

Joindre obligatoirement :

- une copie de l'extrait de carte IGN au 1/25000^{ème}
- une copie de la feuille de section cadastrale

Sur chacune des cartes, indiquer en couleur la localisation de l'ouvrage hydraulique.

PREUVE DE L'EXISTENCE AU 1er octobre 2006

Date ou année de création de l'ouvrage :

Document à joindre attestant de l'existence effective de l'ouvrage au 1er octobre 2006 (l'administration se réserve le droit de juger de la validité de la preuve apportée) :

- Carte ancienne (carte de Cassini, Atlas communal,.....) si associé à un plan d'eau ancien
 Acte notarié ou attestation du notaire
 Document de l'administration
 Cadastre et matrice associée
 autre (préciser :)

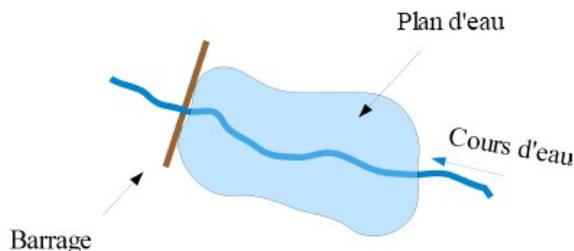
L'ouvrage a-t-il été modifié depuis sa création ? oui non

Si oui, préciser :

BARRAGE

DEFINITION D'UN BARRAGE

Un barrage est un ouvrage qui est capable de retenir l'eau d'un ruisseau (ou issue d'une dérivation partiel de celui-ci), de ruissellement ou de source. Il est en général transversal par rapport à la vallée et barre le lit mineur d'un cours d'eau ainsi qu'une partie ou plus de son lit majeur.



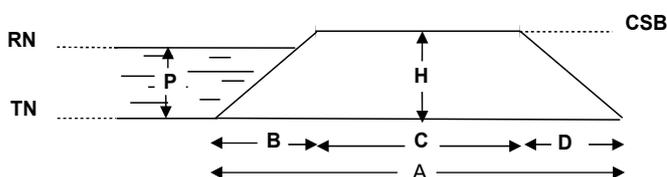
CARACTERISTIQUES DE VOTRE BARRAGE

Nature des matériaux utilisés dans le corps du barrage :

Longueur du barrage (L) =mètres

Volume retenu (V) = mètres cubes (à la Retenue Normale = RN)

Cotations du barrage : sur le schéma suivant, indiquer les valeurs de H, A , B, C, D, P, CSB, RN et TN



H =	mètre(s)
A =	mètre(s)
B =	mètre(s)
C =	mètre(s)
D =	mètre(s)
P =	mètre(s)
CSB = cote.....	
RN = cote.....	
TN = cote.....	

- « A » = Base ou emprise au sol du barrage
- « H » = hauteur entre le sommet de l'ouvrage et le TN = (Terrain Naturel)
- « CSB » = cote sommet du barrage : niveau 0,00 non rattaché N.G.F*/ rattaché N.G.F
- « RN » = cote Retenue Normale (ou Niveau Normal des Eaux)
- « TN » = cote Terrain Naturel
- *N.G.F : Nivellement Général de France

USAGE DU BARRAGE

retenue d'eau et/ou Route Départementale Chemin Rural Chemin de défruitement

Nom de la retenue d'eau :

Nom de la voie et/ou n° :

autre (préciser :)

Cette utilisation est-elle commerciale (production hydroélectrique) oui non

autre (préciser :)

LES EQUIPEMENTS DU BARRAGE

DEVERSOIR (évacuateur de crue) oui non

Type de déversoir : en crête de barrage par canalisation par aqueduc
 autre (préciser :)
 dispositif d'une fosse de dissipation ressaut hydraulique

Localisation du déversoir sur barrage: central rive gauche rive droite

Dimensions et cotes :

Largeur ou diamètre du déversoir et cote radier ou fil d'eau du déversoir par rapport à la crête du barrage

Déversoir 1 : largeur = diamètre = fil d'eau = cote radier =
 Déversoir 2 : largeur = diamètre = fil d'eau = cote radier =
 Déversoir 3 : largeur = diamètre = fil d'eau = cote radier =

Fournir éléments permettant de justifier le dimensionnement du déversoir par rapport à la crue centennale

.....
.....
TROP-PLEIN

Type de trop-plein : par canalisation par aqueduc moine
 puits cheminée rond ou carré
 autre (préciser :)

Localisation du trop-plein : central rive gauche rive droite

Dimensions et cotes : diamètre ou largeur du trop-plein et cote fil d'eau ou radier par rapport à la crête du barrage/ digue

Trop-plein 1 : largeur = diamètre = fil d'eau = cote radier =
Trop-plein 2 : largeur = diamètre = fil d'eau = cote radier =
Trop-plein 3 : largeur = diamètre = fil d'eau = cote radier =

Fournir les éléments permettant de justifier le dimensionnement du trop-plein (si pas de déversoir) par rapport à la crue centennale

AUTRES EQUIPEMENTS

À préciser :

Joignez plans de situation, plans masse, plans topographiques, schémas, photos et coupes en votre possession permettant de mieux décrire le barrage.

Fait à, le

Signature du demandeur

Ce formulaire (fiche n°1/2) est à retourner à l'attention de la Cellule Eau de la Direction Départementale des Territoires dont les coordonnées figurent sur l'en-tête du présent formulaire.

NOTA BENE

L'administration pourra au besoin exiger la production de pièces complémentaires.

Cette déclaration d'existence ne préjuge pas de la régularité de votre ouvrage hydraulique.

D'autre part, s'il apparaissait que l'existence ou le fonctionnement de votre ouvrage hydraulique nuit au libre écoulement des eaux ou présente un risque en terme de sécurité publique (article L.214-6 du Code de l'Environnement), l'administration pourrait vous demander un dossier complet de déclaration ou d'autorisation. Dans ce cas, un courrier vous sera adressé par la DDT et vous indiquera la procédure à suivre et le contenu du dossier à présenter.

RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE (cadre réservé à l'administration)

Rubrique N°: _ _ _ _

régime A

régime D

Rubrique N°: _ _ _ _

régime A

régime D

Rubrique N°: _ _ _ _

régime A

régime D

Rubrique N°: _ _ _ _

régime A

régime D